

temps de l'assemblée, était arrivée depuis dix minutes, déjà le bureau de l'Abeille était désert; les collaborateurs avaient pour un moment fait trêve à leur ardeur pour se rendre à la salle; là tous, dans l'impatience, attendaient les orateurs et les discours, lorsque quelqu'un vint annoncer que l'assemblée allait se tenir au réfectoire; c'était tomber dans les vœux de bien du monde; aussi la proposition fut-elle accueillie avec enthousiasme.

Dès lors il n'y eut plus lieu au doute, et tous les amis de l'Abeille, c'est-à-dire tous mes confrères de la grande salle, qui ne sont pas, pour la plupart, ennemis d'un bon morceau de pain de Savoie, applaudirent de bon cœur au lieu que l'on choisissait pour celui de l'assemblée, ils avaient parfaitement raison; une jolie collation avait été servie aux collaborateurs de l'Abeille; et, ce qui n'était pas peu propre à rendre cette collation agréable à tous, mais surtout aux officiers de la société typographique, elle ne provenait pas des deniers de notre caisse. Plusieurs messieurs du Séminaire avaient réuni les contributions qu'ils destinaient au bazar, pour faire une brèche à la table des rafraîchissements et donner à l'Abeille une nouvelle ardeur, c'était une double bonne œuvre. Deux superbes pains de Savoie, dont l'un était surmonté de notre presse peinte sur soie, attiraient les regards, j'allais dire les appétits; ils ornaient magnifiquement la tête de la table; c'étaient les deux plus beaux et sans doute les plus délicieux échantillons du service; le reste constituait une bonne et agréable collation; chacun fit honneur à son plat et mangea à la santé de l'Abeille.

Pour nous, le chant est un attribut essentiel de nos fêtes et de nos moindres plaisirs; une chanson devait donc tout naturellement terminer la fête; on s'empres- sa de répondre à la demande de tous les assistants, et " *J'suis t'un pauvre conseré* " vint satisfaire le vœu général et compléter l'écho du 24 Janvier 1850.

A la vérité ce petit repas improvisé n'avait pas la splendeur matérielle de son devancier, mais il était plus consolant par le nombre beaucoup plus considérable des convives, tous remplis du zèle le plus pur et le plus constant pour la prospérité de notre chère Abeille.

*Vivat in aeternum!*

M. Hincks part prochainement pour l'Angleterre, où il doit rencontrer les députés de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, chargés comme lui d'obtenir l'assentiment des autorités impériales à l'arrangement convenu dernièrement entre les trois provinces au sujet

du chemin de fer d'Halifax à Québec.

Le conseil de ville a nommé un comité de cinq membres chargé de rédiger une pétition pour obtenir, auprès de Sa Majesté la Reine, le pardon des exilés irlandais, MM. Smith O'Brien et ses compagnons. Il sera aussi présentée une adresse à lord Elgin, priant Son Excellence de présenter la pétition du conseil de ville à S. M. la Reine.

Une presse qui a le même but se signe présentement dans la ville de Montréal.

## Nouvelles Etrangères.

FRANCE. On a désapprouvé fortement, en France, les décrets du Président, concernant la famille d'Orléans. Le roi des Belges, comme représentant les intérêts de son épouse, fille de Louis-Philippe, a protesté contre ces mesures. Le président a manifesté un grand regret de l'idée où l'on est en Angleterre qu'il a des projets hostiles contre ce pays: en effet, on s'occupe fortement, en Angleterre, des moyens de défense, en cas d'une invasion de la part des français.

Jérôme Bonaparte, oncle du président, a été nommé président du sénat; il recevra comme tel un salaire de 50,000 fr. par année.

On dit que M. de Montalembert ayant manifesté l'intention de se présenter aux électeurs du Doubs, comme candidat pour l'assemblée législative, Louis-Napoléon lui a fait savoir qu'il lui était réservé un siège dans le sénat.

— On compte douze anciens pairs de France dans la liste des nouveaux sénateurs nommés par un décret du 26 janvier. Le doyen du sénat est Mr. Thibaudeau, né le 23 mars 1765, ancien membre de la Convention nationale.

Un décret du président rétablit les anciens titres de noblesse abolis par le gouvernement provisoire en 1848.

L'abbé Lacordaire et un autre prédicateur français ont reçu ordre de quitter la France.

Le marquis de Normanby a donné sa démission comme ambassadeur à Paris, pour l'Angleterre; il sera remplacé par lord Cowley.

Une députation des principaux éditeurs de journaux a été trouver le Président pour obtenir de sa part un peu plus de liberté à leurs papiers. Louis-Napoléon, après avoir écouté leur requête avec beaucoup de sang-froid, leur a fait cette réponse: " Messieurs, la presse a déjà fait succomber deux dynasties; je pourrai peut-être tomber comme les autres, mais je prendrai garde à ce que cela

n'arrive pas par la presse.

Le ministère est définitivement constitué ainsi qu'il suit:

M. M. Abbattucci,	<i>justice.</i>
De Persigny,	<i>l'intérieur.</i>
Bineau,	<i>finances.</i>
Le général de Saint-Arnauld,	<i>guerre.</i>
Ducos,	<i>marine.</i>
Turgot,	<i>affaires étrangères.</i>
Fortoul,	<i>instruction publique et cultes.</i>
De Maupeou,	<i>police.</i>
De Casabianca,	<i>ministre d'Etat.</i>

ANGLETERRE. La reine a fait en personne l'ouverture du parlement, le 3 de février. S. M. dans son discours, émet l'espoir que le traité entre l'Allemagne et le Danemark, qui a été conclu l'avant-dernière année recevra bientôt son exécution. Elle regrette que la guerre du Cap de Bonne-Espérance continue encore.

Le revenu national de cette année a suffi pleinement à faire face aux besoins du service public, tandis que la diminution des taxes a contribué à soulager le peuple.

S. M. croit qu'il serait à propos de faire à l'acte du dernier règne qui a rapport à la représentation des Communes dans le parlement, les amendements qui seraient jugés propres à mieux mettre à effet, les principes sur lesquels la loi est basée.

A la première séance, dans la chambre des Communes, lord John Russell a donné des explications sur la retraite de lord Palmerston; il a affirmé que ce dernier avait été réfractaire, en traitant les interrogations de la reine avec un silence méprisant, agissant d'une manière indépendante de ses collègues, et approuvant sans réserve le coup d'état de Louis-Napoléon.

A la chambre des lords, le comte de Derby a approuvé implicitement Louis-Napoléon et a blâmé les ministres de n'avoir pas fait exécuter le bill des titres ecclésiastiques.

La querelle entre les manufacturiers et leurs employés continue encore; le nombre des mécontents augmente toujours; on n'entre voit pas d'arrangement amical possible.

— La rupture d'un réservoir à Holm-Firth, dans le Yorkshire, a causé la mort de 60 à 100 personnes, et de grands dommages aux manufactures du voisinage.

ETATS-ROMAINS. Le pape a chargé une commission de s'enquérir de l'état politique du pays, et de préparer des réformes pratiques introduisant dans les dépenses publiques toute l'économie possible.

ROME. La fête de l'Epiphanie a été célébrée au collège de la Propagande avec la solennité accoutumée. La sainte messe y a été dite suivant la liturgie latine, syriaque, chaldéenne, grecque, melchite et ar-